

Conjoncture de l'emploi dans l'ESS et impact de la crise sanitaire entre le 4e trimestre 2019 et le 4e trimestre 2020

Toutes les familles hormis les fondations (+128 postes) connaissent une baisse importante des effectifs salariés, sur la période.

Le tissu associatif a été le premier impacté avec une perte de **-2025 postes** et -141 établissements tenus par des associations ont fermé ou ont été inactif. Cette baisse est concentrée sur les secteurs arts, de la culture, des sports et des loisirs. Au-delà de ces secteurs fortement impactés, selon l'enquête menée par le Mouvement Associatif en Normandie, 75% des associations interrogées déclarent subir les effets de la crise, et 72% évoquent une perte substantielle de revenus d'activités.

Évolution de l'emploi dans les familles de l'ESS en glissement annuel entre T4 2019 et T4 2020 :

Familles juridiques				ition des issements		
Associations	-2025	-2,58%	-141	-2,12%		
Coopératives	-347	-4,47%	-8	-1,28%		
Fondations	128	1,57%	3	1,66%		
Mutuelles	-117	-2,04%	-13	-3,20%		
ESS	-2361	-2,36%	-159	-2,02%		
Privé hors ESS	-10340	-1,42%	620	0,88%		

Les coopératives sont également fortement impactées par la crise, -347 postes soit -4,47% des effectifs (plus forte contraction en valeur relative). Ces contractions sont principalement liées aux baisses des effectifs dans les secteurs du commerce (supermarché), de l'industrie et des banques et assurances.

<u>Une baisse des établissements de l'ESS, principalement liée</u> à la baisse des établissements associatifs :

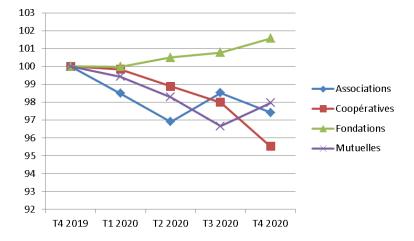
Globalement, ce sont les plus petites structures qui connaissent davantage de difficultés. Avec une baisse de 2,02% du nombre d'établissements employeurs (-159

établissements), l'ESS est davantage touchée que le privé classique (+0,88% soit + 620 établissements). Cela confirme et amplifie une baisse continue du nombre d'établissements ESS depuis 2016, concomitamment à la suppression des emplois aidés et de la compression des dépenses des collectivités locales.

On observe sans surprise qu'au 2^e trimestre 2020, au plus fort de la crise, la perte d'emploi est la plus importante :

<u>Au 2^e trimestre 2020, on observe une baisse de -2,12%</u> de l'emploi par rapport au 1^{er} trimestre 2020, soit une perte de -2103 emploi pour l'ensemble des familles de l'ESS. Le tissu associatif a été le premier impacté avec une perte de -2026 postes entre le 1^{er} et 2^e trimestre 2020 concentré principalement sur les secteurs arts, de la culture, des sports et des loisirs.

<u>Évolution de l'emploi dans les familles de l'ESS **en glissement trimestriel** de T4 2019 à T4 2020 :</u>

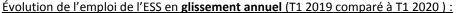


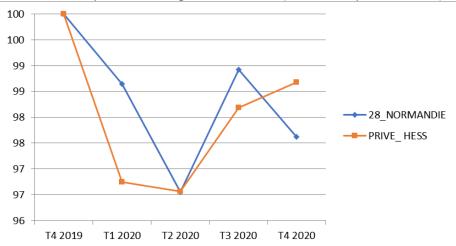
<u>Évolution de l'emploi dans l'ESS et hors ESS **en glissement trimestriel** de T4 2019 à T4 2020 :</u>



Si l'on compare cette tendance en glissement trimestriel, on constate une reprise de l'emploi dans l'ESS +2,46% de l'emploi entre le 2° et 3° trimestre 2020.







En Normandie, la baisse de l'emploi était de - 3,1 % au deuxième trimestre 2020 comparé au 2^e trimestre 2019. Au 4^e trimestre 2020, l'ESS peine à retrouver une dynamique positive, ne bénéficiant pas comme d'autres territoires d'une reprise importante de l'emploi dès le troisième trimestre. En effet, on observe une baisse de -0,67% de l'emploi comparé au 3e trimestre 2019 et de -2,36% au 4^e trimestre 2020 comparé au 4^e trimestre 2019.

Malgré les incertitudes qui pèsent encore sur les secteurs d'activités les plus touchés (culture, sport, loisirs, etc.), l'ESS semble donc mieux résister que la conjoncture du second trimestre ne le laisser présager. La reprise partielle de certaines activités durant l'été associée à l'importante mobilisation des secteurs du soin et de la santé et à l'augmentation du recours aux dispositifs d'aide ont permis fin de l'année 2020 de compensées les fortes contractions de l'emploi du 2^e trimestre.

Les secteurs du sport et loisir et de la culture très fragilisés :

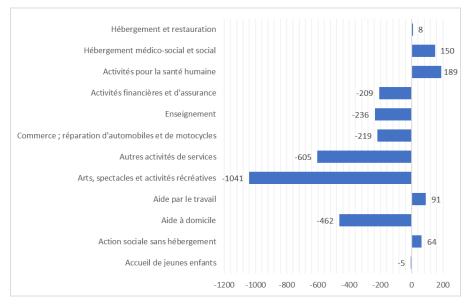
<u>Les arts spectacle et activités récréatives</u>: **On observe une baisse des effectifs de -20,3%, soit** -1041 postes entre 2019 et 2020. Au sein de ce secteur, on retrouve :

- Les Activités sportives, récréatives et de loisirs (-16,3% de l'emploi salarié, soit -802 postes) principalement liée à la contraction de l'emploi pour les structures exerçant des « activités des clubs de sports » : -637 postes soit -17,1% de l'emploi salarié. Cette baisse conséquente peut s'expliquer par les caractéristiques de l'emploi dans les associations sportives où les salariés sont en majorité à temps partiel (environ 60%). Le non-renouvellement de contrats précaires peut expliquer en partie la baisse du nombre d'emplois. En outre, le secteur concentre un certain nombre de salariés qui occupent plusieurs postes au sein de structures différentes (entraineurs, éducateurs sportifs...). La disparition de nombreux postes ne signifie donc pas nécessairement la perte d'autant de salariés (ETP).
- Les Activités créatives, artistiques et de spectacle (-12,6% de l'emploi salarié, soit -199 postes), directement lié à la contraction de l'emploi du secteur des « Arts du spectacle vivant » avec une perte de -180 emplois salariés soit une contraction de -15,5%. Ce secteur, comme celui des clubs de sports, compte beaucoup de CDD et de contrats précaires/intermittents (CDD-Usages...) qui n'ont pas été renouvelés durant la crise sanitaire.

Le recul de l'emploi a également été significatif, bien que moins marqué, dans les secteurs :

- « Autres activités de services » : -605 postes soit une contraction de -7,6% principalement lié à la baisse des effectifs des activités classées dans « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » soit les associations affectées au code APE 9499Z. Il s'agit, pour la plupart d'entre elles, d'associations de petite taille exerçant une pluriactivité et/ou qui œuvrent dans les domaines de l'éducation populaire, de la culture, des loisirs ou encore dans l'action sociale.
- L'action sociale sans hébergement, mais compte tenu de l'importance de son poids dans le total des effectifs de l'ESS, l'évolution en valeur relative est « faible ». Il n'en reste pas moins que ce secteur enregistre la deuxième plus forte baisse du nombre d'emplois en valeur absolue (-312 postes soit -9,4% emplois salariés). Cette contraction est directement liée à la baisse des effectifs au sein du secteur de <u>l'Aide à domicile</u>, qui perd -462 postes et se contracte de -4,3%. En effet, ce secteur connait des difficultés de recrutement, renforcées par la crise sanitaire, malgré les besoins exprimés par les employeurs.

Évolution de l'emploi dans les principaux secteurs de l'ESS en glissement annuel entre T4 2019 et T4 2020



À l'inverse, les établissements médicalisés pour personnes âgées ou handicapées, de même que la plupart des activités de l'hébergement social et médico-social se sont vu continuer sans interruption durant crise, si ce n'est le temps de mettre en place un certain nombre des protocoles sanitaires.

Seules les entreprises ESS de la santé et de l'hébergement médico-social ont pu embaucher au cours des six derniers mois et afficher des résultats positifs en fin d'année. Les chiffres montrent une progression en nombre d'emplois, +150 postes pour le secteur de l'hébergement social et médico-social (+150 postes) et +189 postes pour le secteur de la santé humaine.

Analyse départementale

Dans les départements, l'évolution de l'emploi de l'ESS diffère fortement. Au quatrième trimestre, les trois départements les plus touchés sont le Calvados, la Seine-Maritime, et l'Eure qui perdent respectivement 2,96 %, 2,52 % et 2,06% de leurs emplois par rapport à l'année précédente.

Évolution de l'emploi et des établissements dans les départements en glissement annuel entre T4 2019 et T4 2020

DEPT	Évolution	Évolution de l'emploi		Évolution des établissements		
CALVADOS	-720	-2,96%	-51	-2,6%		
EURE	-247	-2,06%	-49	-4,5%		
MANCHE	-318	-1,96%	-33	-2,9%		
ORNE	-166	-1,51%	-8	-1,0%		
SEINE-MARITIME	-939	-2,52%	-18	-0,6%		
ESS	-2390	-2,37%	-159	-2,02%		
PRIVE HORS ESS	-9676	-1,32%	620	0,88%		

On observe que le Calvados et la Seine-Maritime connaissent les plus fortes baisses sur la période T 4 2019 – T42020 avec respectivement une perte de 720 postes (-2,96%) et 939 postes (-2,52%). Ce sont les départements où les secteurs du sport et des loisirs et de la culture sont les plus fortement implantés.

À l'inverse l'orne et la manche connaissent une baisse des effectifs légèrement moindre avec respectivement -1,51% (-166 postes) et 1,96% (-318 postes). Le département de l'Orne est celui qui a le mieux résisté à la baisse des effectifs en 2020. Le tissu ESS de ce département, composé de structures intervenant notamment sur les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale, et dans lequel les secteurs du sport et de la culture sont moins présents, explique cette plus faible baisse.

Le département de l'Eure a connu une baisse de -2,06% des effectifs soit -247 postes. Au 3^e trimestre le département a connu le plus fort rebond lors de la reprise estivale, en partie lié à une relance de l'activité touristique.

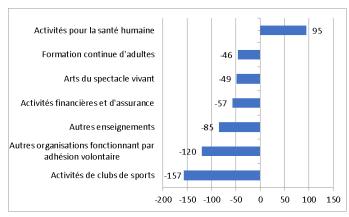
Même s'il est difficile d'identifier précisément les facteurs ayant conduit à une plus grande résistance ou à une plus grande vulnérabilité des structures ESS sur les territoires, les différentes tendances selon les départements au quatrième trimestre 2020 peuvent s'expliquer par les caractéristiques territoriales des activités d'ESS (secteurs d'activités et taille des structures), mais également par l'accompagnement et les réponses apportées par les têtes de réseaux, fédérations, collectivités et les partenaires locaux à destination des structures de l'ESS.



En fonction des caractéristiques départementales, l'impact de la crise a été différent :

Calvados:

				Taux de
Secteur d'activité	2019	2020	Solde net	variation
Activités de clubs de sports	982	825	-157	-15,99%
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	1861	1741	-120	-6,45%
Autres enseignements	523	438	-85	-16,25%
Activités financières et d'assurance	1330	1273	-57	-4,29%
Arts du spectacle vivant	367	318	-49	-13,35%
Formation continue d'adultes	834	788	-46	-5,52%
Activités pour la santé humaine	1437	1532	95	6,61%
ESS Calvados	24287	23567	-720	-2,96%



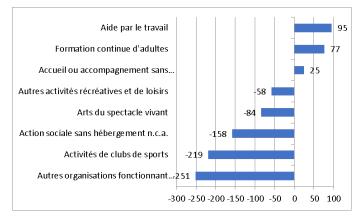
Dans le Calvados la crise sanitaire a favorisé logiquement les recrutements dans les activités pour la santé humaine qui se détache de l'ensemble des activités par une hausse des effectifs de +95 postes sur l'année (soit +6,61% de l'emploi). En effet, des CDD de remplacement ont pu venir accroitre les effectifs pour pallier l'augmentation significative d'activité. En revanche, les associations sportives ont vu leurs effectifs diminuer avec une baisse globale de -157 emplois soit – 16%, malgré une très légère reprise après le 1er confinement.

Aussi, on observe baisse de -6,45% de l'emploi pour les établissements exerçant le secteur d'activité « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire », relatif au

code APE (Activité principale Exercée) 94.99Z de l'INSEE, qui regroupe des activités non classées ailleurs. On retrouve classées dans ce secteur des structures d'éducation populaire, de l'action sociale, de la culture ou des réseaux et fédérations de l'ESS. Au quatrième trimestre, cette catégorie perd -120 de ses emplois par rapport à l'année précédente. La situation de ces associations reste difficile et se recoupe avec celle vécue dans les secteurs de la culture, des sports et des loisirs.

Seine-Maritime:

				Taux de
Secteur d'activité	2019	2020	Solde net	variation
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	3220	2969	-251	-7,8%
Activités de clubs de sports	1560	1341	-219	-14,0%
Action sociale sans hébergement n.c.a.	2247	2089	-158	-7,0%
Arts du spectacle vivant	499	415	-84	-16,8%
Autres activités récréatives et de loisirs	376	318	-58	-15,4%
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	383	408	25	6,5%
Formation continue d'adultes	1124	1201	77	6,9%
Aide par le travail	2469	2564	95	3,8%
ESS Seine-Maritime	37245	36306	-939	-2,52%

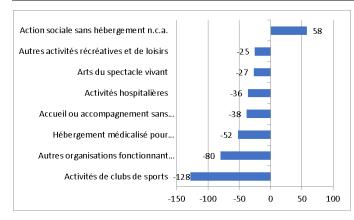


Au sein du département de la Seine-Maritime, on observe une baisse marquée des effectifs au sein des établissements des secteurs d'activité « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » (-251 postes soit -7,8% de l'emploi), des activités des clubs de sports (-219 postes soit -14% de l'emploi) et de l'action sociale sans hébergement (-158 postes soit -7 % de l'emploi). En effet, durant la crise sanitaire, les établissements sociaux d'accueil de jour, limités par les jauges de public en intérieur notamment, ont subi une baisse d'activité entrainant le non-renouvellement de nombreux contrats courts (CDD, itérim...).



Eure:

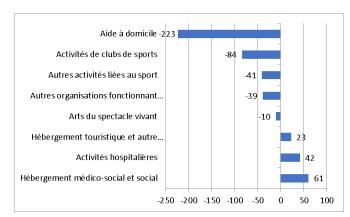
			Solde	Taux de
Secteur d'activité	2019	2020	net	variation
Activités de clubs de sports	476	348	-128	-26,89%
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	831	751	-80	-9,63%
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	678	626	-52	-7,67%
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	296	258	-38	-12,84%
Activités hospitalières	784	748	-36	-4,59%
Arts du spectacle vivant	134	107	-27	-20,15%
Autres activités récréatives et de loisirs	159	134	-25	-15,72%
Action sociale sans hébergement n.c.a.	497	555	58	11,67%
ESS Eure	11965	11718	-247	-2,06%



Au sein du département de l'Eure, la baisse des effectifs se concentre principalement sur les établissements des secteurs activités des clubs de sports (-128 postes soit – 27% de l'emploi), le secteur des « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » (-80 postes soit -9,6% de l'emploi) et les hébergements médicalisés pour enfants handicapés (-52 postes soit -7,7% de l'emploi). Le secteur des sports et loisirs de manière générale, et le secteur des activités des clubs de sports en particulier illustre les difficultés rencontrées par de nombreuses structures associatives, notamment de petite taille, qui ont été les plus durement touchées par la crise.

Manche:

				Taux de
Secteur d'activité	2019	2020	Solde net	variation
Aide à domicile	2434	2211	-223	-9,16%
Activités de clubs de sports	541	457	-84	-15,53%
Autres activités liées au sport	64	23	-41	-64,06%
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	1134	1095	-39	-3,44%
Arts du spectacle vivant	69	59	-10	-14,49%
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	138	161	23	16,67%
Activités hospitalières	1089	1131	42	3,86%
Hébergement médico-social et social	3548	3609	61	1,72%
ESS Manche	16230	15912	-318	-1,96%



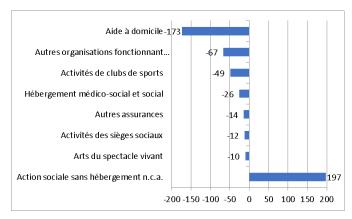
Au sein du département de la Manche, les secteurs les plus touchés dans l'ESS sont l'aide à domicile (-223 postes, soit 9% des effectifs du secteur), les activités des clubs de sports (-84 postes, soit 15,5% des effectifs du secteur), autres activités liées aux sports (-41 postes soit -64% des effectifs du secteur). Malgré la mise en place généralisée du chômage partiel, ces secteurs, qui fonctionnent plus souvent avec des contrats à durée déterminée (59% de CDI dans le sport par exemple, contre 90% dans la santé humaine, source INSEE DADS 2016) voient leurs effectifs diminuer de manière significative. A l'inverse, les hébergements touristiques, les activités hospitalières et les hébergements sociaux et médico-sociaux ont vu leurs effectifs progresser respectivement de +23 postes,

+42 postes et +61 postes sur la période, grâce notamment à la mise en place des mesures de chômage partiel, qui indépendamment de l'arrêt ou de la poursuite de leurs activités, ont pu maintenir leurs effectifs.



Orne:

				Taux de
Secteur d'activité	2019	2020	Solde net	variation
Action sociale sans hébergement n.c.a.	1311	1508	197	15,03%
Arts du spectacle vivant	91	81	-10	-10,99%
Activités des sièges sociaux	35	23	-12	-34,29%
Autres assurances	136	122	-14	-10,29%
Hébergement médico-social et social	2813	2787	-26	-0,92%
Activités de clubs de sports	166	117	-49	-29,52%
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	535	468	-67	-12,52%
Aide à domicile	1579	1406	-173	-10,96%
ESS Orne	11006	10840	-166	-1,51%



Au sein du département de l'Orne les acteurs de l'aide à domicile ont connu une forte baisse des effectifs malgré une période d'activité intense avec -173 poste et -11% des effectifs du secteur, alors même que ce secteur était déjà confronté à un sous-effectif ou des difficultés de recrutement. Les secteurs des Arts, spectacles et des sports et loisirs sont également largement impactés (-49 postes pour les activités des clubs de sports soit -29,5% des effectifs du secteur et -10 postes pour les arts et spectacles vivants soit – 11% des effectifs) . Pour ce dernier secteur d'activité, la baisse est plus fortement marquée sur le début d'année 2020.

Méthodologie:

Le périmètre de l'économie sociale et solidaire a été établi en collaboration avec l'INSEE, le CNCRESS et le réseau des CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire). Il est constitué d'un ensemble de catégories juridiques regroupées en 4 grandes familles (coopératives, mutuelles, associations et fondations), dont sont exclues certaines activités définies par le code APE de l'établissement : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations politiques ou religieuses. Ce périmètre stabilisé et harmonisé permet de mesurer la place et le poids de l'ESS sur les territoires, et de caractériser les établissements et les emplois qui la composent, au regard notamment du reste de l'économie. La Loi ESS de 2014 ouvre la possibilité aux sociétés commerciales respectant les principes et valeurs de l'ESS de se faire reconnaître comme entreprise commerciale de l'ESS. Les données présentées dans ce panorama n'intègrent pas les sociétés commerciales de l'ESS, leur intégration dans le périmètre statistique de l'ESS se fera progressivement en articulation avec les services de l'INSEE.

Sources de données citées dans ce document

ACOSS-URSSAF –jusqu'au 4º trimestre 2020: Les données ACOSS-URSSAF sont collectées dans le cadre des formalités administratives (DUE, BRC) et de paiements auxquelles sont soumises les entreprises du secteur privé. Le champ du secteur privé ACOSS-URSSAF couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel, affilié au régime général (donc hors régime agricole) et exerçant leur activité en France (métropole et Dom hors Mayotte). Il couvre ainsi l'ensemble des établissements cotisant aux URSSAF à l'exception de ceux appartenant au secteur public. Il exclut donc les établissements relevant du régime agricole (suivis par la CCMSA) et les particuliers employeurs. Les effectifs salariés diffusés par l'ACOSS et les URSSAF correspondent au « nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un dans l'effectif à inscrire sur le BRC, indépendamment de la durée de travail. Les données mobilisées ne permettent pas de prendre en compte la multi-activité. Cet effectif réel en fin de mois diffère donc d'autres notions d'emploi faites en équivalents temps plein (ETP) ou qui excluent certaines catégories de salariés comme les emplois aidés.

Une publication réalisée par :

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

Pôle Régional ESS, Espace Malraux, 5 Esplanade Rabelais à Hérouville St-Clair (14200)

Tél: 02 31 06 09 23 - Fax: 02 31 44 40 78

www.essnormandie.org / cress@cressnormandie.org

Directeur de la publication : Jean-François SAMSON de POUQUEVILLE **Rédaction :** Loïc LE ROY - Observatoire Régional de l'ESS, CRESS Normandie

Maquette: Muriel MAURICE-JUHASZ - CRESS Normandie

L'observatoire régional de l'économie sociale et solidaire de Normandie bénéficie du soutien de la Région Normandie et de l'État







